



## Revêtement d'imperméabilité réticulable d'aspect velouté lisse



### DEFINITION

Revêtement d'imperméabilité de façade d'aspect velouté lisse à base de résines acryliques modifiées siloxane en dispersion aqueuse réticulable par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1.

### DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1 à I4.

### SPECIFICITES

- Aspect mat velouté.
- Réticulable par la lumière naturelle.
- Excellent mouillage et enrobage de l'armature en Classe I4 (A5).
- Faible encrassement.

### POINTS FORTS

- Gain de productivité sur chantier.
- Application très facile.
- Résistance renforcée à la fissuration.
- Résistance à l'encrassement.
- Conservation dans le temps de la souplesse du film.

### CARACTERISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat velouté.
Extrait sec en volume (en blanc) :	58 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,34 (± 0.05) g/cm <sup>3</sup>
Epaisseur théorique moyenne du film sec :	0,160 mm pour 400 g/m <sup>2</sup> .
Rendement moyen :	Sur supports lisses : 3 à 5 m <sup>2</sup> /L ou 400 g/m <sup>2</sup>
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	2 à 5 heures. Par temps humide et froid, le séchage à coeur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines.
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier REFLETS. Les teintes foncées (présentant un coefficient d'absorption supérieur à 0,7) sont proscrites.
Conditionnements :	15 L - 120 L



## MISE EN ŒUVRE

**Supports admissibles/Préparation des fonds :** Se reporter à la fiche SIGMAFLEX "dispositions communes".

### Systèmes d'application :

Ce revêtement sera mis en œuvre sur les impressions et couches intermédiaires du tableau ci-après, conformément aux dispositions générales de la fiche SIGMAFLEX "Dispositions communes". TABLEAU

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression (2)	Couche intermédiaire	Couche de finition
Porosité, faïençage microfissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	A2 (I1)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m <sup>2</sup> ou 0,210 L/m <sup>2</sup>		SIGMAFLEX 2000S dilué à 5 % d'eau (en poids) 300 g/m <sup>2</sup> ou 0,225 L/m <sup>2</sup>
Fissures inférieures à 0,5 mm	A3 (I2)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m <sup>2</sup> ou 0,210 L/m <sup>2</sup>	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 10 % d'eau (en poids) 300 g/m <sup>2</sup> ou 0,250 L/m <sup>2</sup>	SIGMAFLEX 2000S MAT 500 g/m <sup>2</sup> ou 0,360 L/m <sup>2</sup>
Fissures inférieures à 1 mm	A4 (I3)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m <sup>2</sup> ou 0,210 L/m <sup>2</sup>	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE 450 g/m <sup>2</sup> ou 0,375 L/m <sup>2</sup>	SIGMAFLEX GRANITE NF 600 g/m <sup>2</sup> ou 0,420 L/m <sup>2</sup>
Fissures inférieures à 2 mm	A5 (I4)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m <sup>2</sup> ou 0,210 L/m <sup>2</sup>	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE ARMATURE (1) 800 g/m <sup>2</sup> ou 0,670 L/m <sup>2</sup>	SIGMAFLEX STRUCTURE 1,9 kg/m <sup>2</sup> ou 1,130 L/m <sup>2</sup>

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.

(1) Marouflage de l'armature en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramique\*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit). SIGMAFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

\* de taille maximale 7,5 X 7,5 cm

**Matériel d'application :** Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet.

**Dilution :** Eau.

**Nettoyage du matériel :** A l'eau immédiatement après usage.

## OBSERVATIONS

**Conditions limites d'application :** Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

**Recommandations particulières :** Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément.

## CLASSIFICATION

**AFNOR :** NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2.

**COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 20 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

**EVWA :** NF EN 1062- 1 : I1 : E4, V2, W3, A2 - I2 : E4, V2, W3, A3 - I3 : E5, V2, W3, A4 - I4 : E5, V2, W3, A5

## CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

## HYGIENE ET SECURITE

- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).
- La fiche technique est disponible sur le site : [www.sigmacoatings.fr](http://www.sigmacoatings.fr).

Oui à la peinture citoyenne